



CONSOLIDATED
THOMPSON

Montréal, vendredi le 14 septembre 2007

Question du 28 août 2007 adressée au promoteur

Lors de la présentation publique du 28 août 2007 à Fermont, la question concernant le temps de résidence de l'eau dans le lac Mazaré fut posée. La réponse est la suivante :

Concernant le temps de résidence de l'eau dans le lac Mazaré, en condition naturelle le temps de résidence de l'eau est de 17,9 jours évalué à partir du débit annuel (0,978m³/s) du lac. En condition futur le débit annuel sera de 0,788 m³/s pour un temps de résidence de 22,2 jours. Le lac Mazaré est peu profond ce qui explique le temps de résidence court.

Questions complémentaires du 5 septembre 2007 (DQ1) adressées au promoteur

Question 1 –Convoyeur de minerai de fer

Le promoteur envisage d'utiliser un convoyeur ou le train pour acheminer le minerai de fer au Labrador, tel qu'il l'a indiqué dans sa présentation du projet le 28 août 2007. Contrairement au rail, l'option du convoyeur n'est pas présentée ni décrite dans l'étude d'impact. La commission souhaite obtenir des détails à propos de la conception de ce convoyeur, notamment ses caractéristiques physiques, sa capacité et son tracé. De même, la commission désire obtenir les caractéristiques biophysiques et humaines du milieu qui serait traversé par le convoyeur entre la mine et son point de jonction avec le système ferroviaire de la compagnie de chemin de fer Quebec North Shore and Labrador. Une carte montrant le milieu et l'emplacement du convoyeur serait appréciée.

Pourriez-vous produire une évaluation comparative des avantages et des inconvénients des deux options sur le plan environnemental, technique et économique et indiquer dans quelles circonstances vous opteriez pour une option plutôt qu'une autre?

Il faut d'abord préciser que l'option de convoyeur entre le gisement du lac Bloom (Québec) et les installations de Mines Wabush (Labrador) était basée sur l'opportunité d'achat des installations de Mines Wabush par Consolidated Thompson. Si cette option s'était réalisée, le minerai aurait seulement été concassé à une dimension de 8 pouces et moins pour être concentré aux installations de Mines Wabush.

Étant donné que les installations de Mines Wabush ne seront pas achetées par Consolidated Thompson, Dofasco s'étant prévalu de son droit de premier refus, l'option du convoyeur n'est plus une option envisagée.



CONSOLIDATED
THOMPSON

En effet, le minerai sera concassé et concentré au site du lac Bloom et sera chargé dans des wagons du côté du Labrador pour être acheminé aux installations portuaires de Pointe-Noire via le chemin de fer QNS&L.

Une carte montrant la zone visée par le chemin de fer a déjà été fournie dans le rapport d'étude d'impact et se retrouve sur le site du BAPE. Il s'agit de la carte 4.2, exception faite que le chemin de fer sera entièrement situé en dehors de la province de Québec.

Il est à noter qu'étant donné que le chemin de fer sera localisé entièrement dans la province de Terre-Neuve et Labrador, il a été entendu par le MDDEP, par l'agence Canadienne d'Évaluation Environnementale et par le ministère de l'environnement de Terre-Neuve et Labrador que les demandes de permis seront traitées par les représentants de la province de Terre-Neuve et Labrador, ainsi que par l'agence canadienne d'évaluation environnementale, section des provinces atlantiques.

Question 2 – Route 389

Tel que discuté en audience publique le 28 août 2007, quels sont les besoins en transport routier des personnes et des marchandises identifiés par le promoteur tant pour les phases de construction que d'exploitation de la mine de fer du lac Bloom et qui utiliseraient la route 389? Veuillez préciser quels matériaux transiteraient par Baie-Comeau ainsi que ceux qui transiteraient par le Labrador *via* le réseau ferroviaire.

Le transport des personnes sera fait principalement en avion. Concernant le transport des marchandises, les seules vérifications faites concernant le réseau routier provincial visaient à valider la capacité des ponts et ponceaux en fonction des pièces les plus lourdes qui transiteront par la route.

Par contre, Consolidated Thompson maximisera l'utilisation du transport par train pour les matériaux requis pour la construction ainsi que pour le matériel requis lors de la phase d'opération.

Tout récemment, les autorités portuaires de Sept-Iles ont conclu une entente avec Mines Wabush et QNS&L pour le transit de marchandises sur leur chemin de fer. Cette option de transport de marchandises par rail, maintenant que les réseaux ferroviaires locaux sont reliés au réseau ferroviaire national via le traversier-rail, sera favorisée pour les besoins du projet du lac Bloom.

Question 3 – Perspectives de marché

Le promoteur peut-il ajouter d'autres informations qu'il jugerait pertinentes dans le but de compléter le portrait du contexte économique actuel du secteur minier de production de fer, tenant compte de l'offre et de la demande actuelle à l'échelle mondiale ainsi que présenter ses projections pour l'avenir, le tout en rapport avec le projet à l'étude?



CONSOLIDATED
THOMPSON

Le contexte économique actuel du secteur minier et de production de fer est très favorable et propice au développement de projets de classe mondiale tel que celui du Lac Bloom. Cette fenêtre de développement de projets miniers de cette envergure était quasi inexistante depuis plus de trente ans.

Dans un contexte de développement durable et en région, il est important de souligner les retombées socio-économiques qu'un tel projet peut livrer soit : des investissements majeurs de plus de 410M\$, 400 emplois lors de la construction, 250 emplois permanents lors de l'exploitation avec plus de 750 emplois indirects.

Malgré les nouveaux projets et les expansions en cours à l'échelle mondiale, une offre serrée et des pénuries sont prévues pour les cinq prochaines années. Cette situation devrait exercer une pression à la hausse sur les prix de vente du minerai de fer.

Question complémentaire du 10 septembre 2007 (DQ3) adressée au promoteur

Question 4

Quelles sont les mesures qu'entend prendre Consolidated Thompson Iron Mines Ltd afin de minimiser les impacts (sécurité et tranquillité par exemple) de la présence du camp des travailleurs temporaire sur les résidents de la rue du Parc à Fermont. Nous comprenons que ce serait plus de 200 travailleurs qui occuperaient ce camp pendant la construction et que les activités se dérouleraient 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Il faut noter dès le départ que les employés qui seront en congé retourneront dans leurs régions d'origine. Donc, sur place résideront seulement, pour la période de construction, les travailleurs dont la cédule est dans leurs jours de travail.

De plus, une personne s'occupera d'organiser des activités afin de permettre aux travailleurs d'avoir des activités sociales et sportives, en harmonie avec les gens de Fermont.

René Scherrer
Directeur de projet – mine